



Changement de statut_ changement d'employeur

Par riita, le **25/04/2017** à **12:31**

Bonjour,

Je me permets d'écrire sur le forum car j'ai besoin de votre point de vue.

En Mars grâce a mon APS (Autorisation Provisoire de Séjour) qui doit se terminer en début Novembre, j'ai conclu un CDI

et j'ai fait une demande de changement de statut a la préfecture d'Evreux.

en même temps une autre entreprise m'a contacté pour un CDI plus en adéquation avec mes attentes et mon projet professionnel pour un poste dans le sud.

Dans le cas ou j'accepterai ce CDI , quelle serait les procédures à effectuer ?

dois je faire une demande d'annulation de changement de statut ? ou dois je informer la préfecture d'Evreux de mon changement d'entreprise pour un transfert de dossier ?

Ce changement de poste pourrait il avoir une quelconque répercutions sur l'acceptation de mon changement de statut ?

Merci de votre aide.